|  |
| --- |
| **Compte-rendu de la réunion TB le 6 octobre 2018** |

L'expert de Lettres a souligné la qualité de la préparation, a précisé que la question de vocabulaire devait être traitée avec davantage de concision. Il donne un modèle de réponse dans le rapport d'épreuves. Il déplore un niveau de langue parfois affligeant qui a parfois fortement disqualifié certains des candidats

En réponse au rapport d'écrit le représentant des préparateurs a émis deux réserves :

* Sur l'obligation de préciser la thèse du texte avant de restituer les arguments. Ce point permet de distinguer, avec l'énonciation, l'analyse de texte d'un résumé de texte.
* Sur les sous-parties dans le développement : s'il est signalé qu'elles ne sont pas une attente impérative du jury, il a été précisé qu'elles n'étaient pas disqualifiantes et attendues des bonnes copies. Certes l'épreuve ne laisse qu'une heure trois quarts pour le développement et trois paragraphes, un par axe de réflexion, sont acceptables.

Nous avons exprimé notre satisfaction quant au choix pertinent du sujet de David Le Breton et quant à l'évaluation modérée mais juste qui a valorisé le travail des candidats. La moyenne à 11 est également un progrès très appréciable dans ce sens.